

Date de convocation : 26/02/2020

Date d'affichage : 26/02/2020

## REUNION DU 3 MARS 2020

**Le Conseil Municipal, légalement convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni le trois mars 2020 à 18 H 30 en mairie, sous la présidence de Monsieur HENOCQUE Alain, Le Maire.**

**Etaient présents :** Alain HENOCQUE Mauricette DEVAUCHELLE Maurice CAILLEUX Philippe BARBE Nora BIGOT Dominique MALLET Elodie CRUSEL Claude DEVILLERS Benoît MAQUIGNY Marie- Hélène TIRE Eric BLONDIN Corinne DAMIS

**Absents non excusés :** Jean- Jacques DOUZENEL Cédric BOURDELET Franck GALAND

**Secrétaire de Séance :** Nora BIGOT

**Approbation du compte-rendu de la dernière séance à l'unanimité.**

### **1/ BUDGET COMMUNE COMPTE DE GESTION 2019**

**Considérant** l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif et du compte de gestion du receveur.

**Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité** d'approuver le compte de gestion 2019 du budget COMMUNE et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

### **2/ BUDGET COMMUNE COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

**Considérant qu'il convient d'élire un président parmi l'un des membres du Conseil Municipal, Madame DEVAUCHELLE Mauricette est désignée :**

Le compte administratif 2019, présenté au Conseil Municipal, se résume ainsi :

#### **Section d'exploitation :**

Dépenses : 1 001 281.32 €

Recettes : 1 032 524.67 €

+ 31 243.35€

Excédent 2018 + 211 457.91 €

**Soit un excédent de 242 701.26€**

#### **Section d'investissement :**

Dépenses : 82 938.96 €

Recettes : 283 257.99€





## 8/ OBJET : BUDGET CAMPING COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Considérant qu'il convient d'élire un président parmi l'un des membres du Conseil Municipal, Madame DEVAUCHELLE Mauricette est désignée :

Le compte administratif 2019, présenté au Conseil Municipal, se résume ainsi :

### **Section d'exploitation :**

Dépenses : 130 598.71 €

Recettes : 114 004.12 €

-16 594.59€

Excédent 2018 + 6 190.31 €

**Soit un déficit de - 10 404.28 €**

### **Section d'investissement :**

Dépenses : 0 €

Recettes : 4 277.70 €

4 277.70 €

Déficit 2018 : - 6 263.64€

**Soit un déficit de - 1985.94 €**

**Monsieur le Maire quitte la salle et Mme DEVAUCHELLE fait voter le compte administratif.**

**Le compte administratif 2019 est approuvé à l'unanimité.**

**Monsieur le Maire réintègre la salle et remercie l'assemblée.**

*Départ de Monsieur DEVILLERS à 19h15*

## 9/ DIVERS

Remerciements de Mr et Mme TIRE Daniel et Marie- Hélène suite au deuil de Mme TIRE Claudette.

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Madame CATEL Evelyne, demandant une contribution suite à ses travaux de raccordement au réseau d'assainissement.

Mr Blondin précise qu'il a payé son raccordement à l'assainissement lors de son installation.

**Après débat, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de ne pas donner une suite favorable à la demande de Madame CATEL Evelyne.**

Mme MALLET précise que dans le discours de Monsieur le Maire retranscrit dans le bulletin, la participation de l'Amicale des Sapeurs- Pompiers pour l'achat du VPI, n'est pas précisée à hauteur de 50%.

Monsieur le Maire répond qu'en effet, il n'a pas été assez précis dans son discours, mais que l'article de presse faisait bien mention de la participation à 50%.

Monsieur BARBE ajoute que les Sapeurs -Pompiers ont fait la demande d'achat du VPI, et précise que la commune y a répondu favorablement, les finances le permettant.

Aucun autre point n'étant soulevé, la séance est levée à 19H45.

